

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

ANNEXE DU COMPTABLE COMPTE FINANCIER 2023

I- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET MODIFICATIONS APORTEES

A/ RESSOURCES HUMAINES

L'année 2023 a été marquée par 2 éléments majeurs:

- La formation et le tutorat par l'agent comptable et la fondée de pouvoir de plusieurs établissements de l'académie de Montpellier basculant sous op@le : 3 établissements en vague 4 et 7 établissements en vague 5 pour l'agent comptable / 3 établissements en vague 5 pour la fondée de pouvoir. Ces accompagnements ont été particulièrement chronophages, ainsi que la poursuite des formations par l'agent comptable des secrétaires généraux d'EPLÉ des différentes vagues op@le.

- L'intégration à Op@le de 2 nouveaux établissements du groupement: l'un en janvier 2023 et le second en septembre 2023. Puis l'accompagnement et la préparation de 2 autres collègues basculant à Op@le au 1er janvier 2024.

B/ SITUATION ECONOMIQUE

La crise économique a eu un réel impact sur les finances de l'établissement puisque la totalité des charges ont augmenté et particulièrement celles de l'énergie. Par ailleurs, la problématique récurrente de la mauvaise gestion des factures par le fournisseur qui n'est jamais en mesure de fournir avant la clôture la facture de consommation du mois de décembre qu'il a fallu à nouveau estimer.

II- LES PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES

La comptabilité générale de l'établissement est désormais plus claire, elle reste suivie sous excel notamment à cause des subventions qui sont notifiées mais versées après réalisation par la collectivité de rattachement ce qui nous permet de procéder au contrôle mensuel de la balance très rapidement mais également très lisiblement.

Les relevés trésor sont traités journalièrement, les titres de recette sur les repas consommés de la restauration sont émis hebdomadairement et la concordance avec les soldes issus du logiciel Alise sont également contrôlés chaque semaine.

La prise en charge des DP est faite par la fondée de pouvoir qui vérifie à chaque facture les coordonnées bancaires et le compte de classe 6 indiqués puisque l'agent comptable étant aussi secrétaire générale du lycée, c'est elle qui fait le 1er contrôle lors de la validation des EJ, la liquidation des DP et des TR.

Le compte financier a été présenté en Conseil d' Administration dans les délais réglementaires, soit le 24 avril 2024.

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

III- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

L'actif de l'établissement a été augmenté de 17255,71€ par l'achat de différents matériels: Des équipements pour le service de restauration à hauteur de 7356,55€ financés par la subvention régionale FCSH, l'achat de matériels pédagogiques à destination des sections professionnelles SN et RPIP pour un total de 9899,16€ financés par la taxe d'apprentissage.

Avant la clôture de l'exercice, l'écriture d'annulation des financements des biens totalement amortis a été effectuée selon la procédure de l'outil.

1. ACTIF IMMOBILISE

	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisition Mise à dispo Transferts	Par virt de poste à poste	Cession, Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels Autres immobilisations incorporelles	1938,00€					1938,00€
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériels et outillage Collections Biens historiques et culturels Autres immobilisations corporelles	488 790,84€		17 255,71€			506046,55€
Immobilisations corporelles en cours						
Participation et créances rattachées à des participations Titres et participation Autres formes de participation Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières Titres immobilisés Dépôts et cautionnement versés Autres créances immobilisées						
TOTAUX	490 728,84€		17255,71€			507984,55€

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DE L' ACTIF IMMOBILISE

L'amortissement des biens acquis est linéaire sur 5 ans en général, voir 10 ans s'il s'agit d'un véhicule. La dépréciation n'est pas pratiquée.

Cette année, il n'y a pas eu de sortie de biens de l'inventaire.

	Cumulés début exercice	Augmentations (dotations)	Diminutions (amortissements des biens sortis)	Cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels Autres immobilisations incorporelles	1938,00€			1938,00€
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériels et outillage Collections Biens historiques et culturels Autres immobilisations corporelles	325 172,80€	57 389,12€		384561,92€
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAUX	327 110,80€	57 389,12€		386499,92€

3. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks ont diminué de 4292,43€. Ils atteignent la somme de 10518,74€ au 31/12/2023 (cf document Easilys joint)

4. CREANCES

Le compte 411200 est débiteur de 324,24€ répartis de la manière suivante :

2 soldes débiteurs dont le principal de - 324€ est lié à un problème de règlement de l'ASE.

Le compte 412200 est débiteur de 1800€, correspondant à neuf créances de voyage de 200€ chacune. Le voyage au Danemark ayant lieu au mois de mai 2024, un échelonnement des paiements a été accordé aux familles jusqu'au mois de février 2024.

Aucun dossier contentieux n'est en cours auprès des familles.

Seule une créance de 650€ suite à la liquidation judiciaire de l'Esma FINA Aviation Academy de Montpellier est en cours d'apurement auprès d'un liquidateur judiciaire (Maître Pernaud-Orliac) qui vient de nous indiquer que la créance est irrécouvrable. Elle sera donc présentée au vote du conseil d'administration pour une admission en non valeur.

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

5. FINANCEMENTS RECUS

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 17 255,71€ puisque les achats à destination des sections professionnelles SN et RPIP ont été financés par la taxe d'apprentissage et ceux à destination du service restauration sont financés par plusieurs subventions régionales FCSH.

Dans le détail, les achats effectués sont les suivants:

- Centrale incendie pour la section SN	1650,00€
- Ecran de contrôle et carte ADSM pour la section RPIP	8249,16€
- Matériel Restauration	7356,55€

6. PROVISIONS

Il n'existe pas de provision établie puisqu'aucun risque n'a été identifié.

7. DETTES et CREANCES

Compte	Développement	Solde au 31/12/2023	Désignation
408100	Fournisseurs factures non parvenues	111 058,85€	Diverses factures 2023 non parvenues au 31/12/23
409100	Fournisseurs Avances et acomptes versés	-4040,00€	Acompte Ginhoux — voyage Danemark 2024: 2843 Acompte Norwegian – Voyage Danemark 2024 : 1197€
411200	Restau et Hébergement	-324,24€	2 créances internat – soldées en 2024
412200	Prestations de sorties et voyages scolaires	-1800,00€	Tr non soldés pour voyage Danemark 2024 avec accord échelonnement paiement AC
412800	Autres prestations	11,88€	
418200	Autre cliens factures non parvenues	-3134,99€	Charges locatives 2023 pour consommation logements de fonction — TR soldés à ce jour
419100	Avances reçues frais restauration	80410,68€	Solde Alise commensaux : 4869,69€ / Solde alise Elèves 75540,99€ / aides apprentis à recevoir CFA - 2049€
441130	Subventions P141	55,00€	Crédits DAAC 2022
441160	Subventions P230	-1237,98	TR fonds sociaux 2023
441250	Aides à caractère social au profit élèves	-15731,50€	Crédits FRAR Région utilisés
441280	Autres subv collectivité rattachement	-11081,14€	Subventions Région à percevoir : Travaux 2023 : 10281,14€ + Occit Avenir 5000€ + Subv EPI reçue 4200€
441800	Autres subventions	30,50€	DRR 2024 sur subv 2023
441913	Etat Avance subv P141	3671,12€	CPG 2023 reliquats
441916	Etat avance subv P230	29 247,34€	crédits fonds sociaux : 28620,13€+ 627,21€ crédits éducatifs
441928	Avances autres subventions collectivité	43733,24€	crédits à utiliser

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

Compte	Développement	Solde au 31/12/2023	Désignation
441941	Avances subv (ASP)	2868,99€	En attente consignes ministérielles
441960	Avances subv Financements européens	26 409,37€	Solde subv Projet Erasmus
443110	Opérations pour compte Etat Bourses Nationales	-5620,08€	Bourses à percevoir
448700	Etat et autres collect produits à recevoir	-4025,50	TR2024 sur subv 2023
463100	Autres comptes débiteurs	-650,00€	réances Esma (cf dossier liquidateur judiciaire)
466210	Elèves étudiants — Mandat à payer	70,46€	Paiement en attente
46640	Excédents de versement à rembourser	33,91€	Attente Rib
466810	Oct Bourses déductibles à payer	226,00	Bourses à payer - Attente Rib
466820	Oct Bourses non déductibles à payer	-341,71€	Primes à rembourser
467400	Taxe apprentissage	36 197,97€	Solde TA — factures non parvenues en 2023
468700	Autres produits à recevoir	-1218,00€	
487000	Produits constatés d'avance	9090,00€	Recettes voyage 2024

- le taux de non recouvrement de 0,99% renseigne sur le montant des créances au regard des recettes générées par les ventes de produits et de prestations. Il est calculé par le ratio du montant des créances sur le montant des ventes de produits et de prestations.

Les créances des familles sont très peu nombreuses (2 créances dont 1 prise en charge par l'aide à l'enfance) pour un total de 324,24€ et sont soldées dès le mois de janvier ce qui ne génère pas d'inquiétude pour la comptabilité de l'établissement.

Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement représente le décalage de trésorerie provenant de l'activité courante. Il est le décalage existant entre le délai d'encaissement des créances des clients + les stocks et le paiement des dettes aux fournisseurs

Le besoin en fonds de roulement est négatif à -247 639,65€, il vient donc compenser le fonds de roulement. En effet, un besoin en fonds de roulement négatif s'analyse comme une ressource stable qui contribue au financement des emplois stables.

Cet indicateur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement.

Le besoin en fonds de roulement est traditionnellement négatif car les dettes des EPLE ou plus exactement les reliquats de subventions sont plus importants que les créances et la valeur des stocks.

S'ajoutent des créances de voyage pour un total de 1800€ liées à des autorisation d'échelonnement de paiement pour un voyage organisé en mai 2024. Toutes ces créances sont soldées à ce jour.

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

IV- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Résultat de l'exercice : + 1277,58€

Pour la première section, le total des produits s'élève à 1 199 283,87€ pour un total de charges de 1 198 006,29€.

Le résultat net de l'exercice se décompose par service de la manière suivante:

A.L.O.	- 29 793,65€
A.P.	+ 31 601,27€
V.E.	+ 817,25€
S.R.H.	- 1 347,29 €

Le déficit de ces 2 services a été autorisé par prélèvements sur fonds de roulement au budget initial et au cours de l'exercice.

Au regard des prévisions de recettes et des prévisions de dépenses, l'exécution du budget est de 86,98% en dépenses et 95,53% en recettes.

La capacité d'autofinancement: 41 531,69€

La CAF correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins.

Ici, on constate une augmentation des ressources dégagées par l'activité de 1277,58€. Mais la capacité d'autofinancement, dans la mesure où l'établissement a été en capacité d'amortir ses immobilisations à hauteur de 40 254,11€ a été augmentée d'autant. L'établissement peut donc dégager une capacité d'autofinancement de 41 531,69 € susceptible de venir abonder le fond de roulement.

Résultat de gestion		+ 1277,58€
Amortissements réels	+	+ 40 254,11€
CAF si +	=	+ 41 531,69€
IAF si -	=	

Le fonds de roulement net global : 324 711,54€

Le fonds de roulement peut être défini comme une ressource durable de l'établissement.

Le fonds de roulement est alimenté par les excédents provenant de la section de fonctionnement (CAF) soit 41 531,69€ et diminué par les immobilisations sur fonds propres de la section d'investissement (soit 0€) cette année.

En 2023, il augmente donc de **41 531,69 €** par rapport à 2022 ce qui représente 102,67 jours de fonctionnement cette année en mode opale.

LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

La trésorerie: 572 351,19€

La trésorerie permet désormais au lycée de faire face à 175 jours de fonctionnement, ce qui est une marge de sécurité très importante.

Il est à noter que plus de la moitié de cette trésorerie provient de reliquats ou d'avances de subventions, pour certaines versées en fin d'exercice budgétaire.

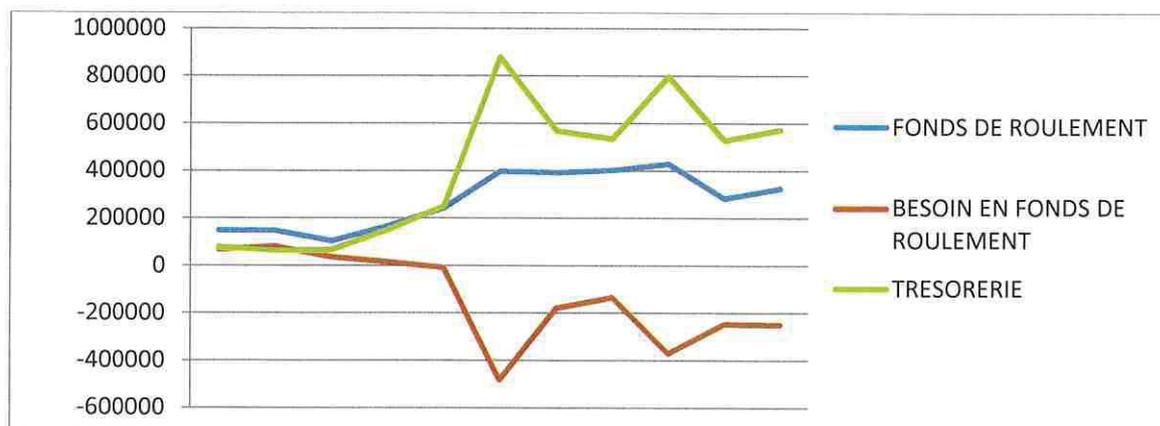
La trésorerie actuelle de l'établissement permet d'assurer très largement le délai de paiement maximum de 30 jours applicable pour les EPLE. Dans l'hypothèse d'une trésorerie d'un montant proche de 30 jours, il conviendrait que les dépenses prévues sur les reliquats de crédit reportées sur l'exercice suivant soient convenablement échelonnées afin de ne pas mettre l'établissement en risque d'insuffisance de trésorerie; auquel cas, l'agent comptable serait amené à suspendre le paiement de mandats qui lui seraient présentés par l'ordonnateur.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fds roulement	398211,16€	392231,35€	402762,53€	429032,30€	283179,85€	324711,54€
Jours fds roulement	107	91	115	190	93	102,67
Jours fds roulement "corrigé" opale / GFC					69,44	76,66
Besoin Fds roulement	-480974,28€	-177236,32€	-132522,96€	-369384,18€	-245695,91€	-247639,65€
Trésorerie	879195,44€	569467,67€	535285,49€	798416,48€	528875,76€	572351,19€
Jours de trésorerie	237	132	152	354	175	180,96

Une observation relative au nombre de fonds de roulement de l'exercice :

En effet, l'établissement ayant sa comptabilité traitée au moyen du progiciel op@le, les bourses et primes ne sont plus budgétisées, de ce fait elles n'entrent plus dans le calcul du nombre de jours de fonds de roulement contrairement aux établissements sous GFC, ce qui lui est défavorable.

Si on prend un mode de calcul similaire à celui de GFC, l'établissement aurait seulement **76,66 jours** de fonds de roulement (compte tenu d'un total de 386 172,76€ de bourses et primes).



LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

AUTRES INFORMATIONS

- le taux moyen de charges à payer de 9,75% renseigne sur le montant des charges à payer au regard du montant total des dépenses d'exploitation de l'EPL, il est calculé par le ratio des charges à payer sur les charges nettes de fonctionnement des comptes 60 à 65. Il s'agit principalement des versements à la collectivité pour lesquelles il convient attendre le titre de recettes, ainsi que des factures non parvenues. Cet indicateur renseigne sur l'annualité budgétaire. Un taux moyen de charges à payer à zéro peut s'analyser comme un arrêt prématuré de la période d'engagement (année budgétaire réduite à 10 mois par exemple) ou comme une prolongation anormale de la période d'inventaire, ce qui n'est pas le cas dans cet établissement.

En conclusion:

La situation financière du lycée Champollion est saine compte tenu du volume financier traité par l'établissement, même si son fonds de roulement paraît trop important compte tenu des critères retenus par la Région Occitanie lors du vote des dotations de fonctionnement à cause du mode de calcul op@le qui est défavorable aux établissements utilisant ce progiciel, ce qui doit être souligné auprès des collectivités afin d'éviter de voir les dotations baisser injustement.

L'Agent Comptable



Christine ROUSSET

Le Proviseur



Laurent THIEFFAINE